

# Confrontées aux préjugés des employeurs

**HANDICAP** Les personnes para et tétraplégiques ont du mal à trouver un emploi dans notre canton. L'étude d'une économiste valaisanne pointe du doigt les freins existants chez les patrons.

PAR CHRISTINE SAVIOZ

« Il reste encore beaucoup à faire pour enlever les freins à l'emploi des personnes blessées médullaires (ndlr: des personnes qui ont subi une lésion de la moelle épinière les rendant paraplégiques ou tétraplégiques) », constate d'emblée la Valaisanne Lorianne Membré, économiste d'entreprise, qui a réalisé son travail de bachelier de la HES-SO Valais sur ce thème, mandatée par le Club en fauteuil roulant du Valais romand (CFRVR).



**Les gens imaginent souvent qu'une lésion médullaire a un impact sur les compétences intellectuelles, ce qui n'a rien à voir.**

LORIANNE MEMBRÉ  
ÉCONOMISTE D'ENTREPRISE

Elle a décidé d'explorer ce domaine en raison de son intérêt pour les ressources humaines, mais aussi après l'accident de son compagnon Guillaume Girolamo au rallye du Chablais en 2023 qui l'a rendu tétraplégique. « J'ai découvert tout ce qu'une blessure médullaire impliquait. » De ses recherches, l'économiste valaisanne tire un constat clair: la région lémanique – comprenant les cantons du Valais, Vaud et Genève – est à la traîne dans le domaine de l'emploi des paraplégiques et tétraplégiques.

## Le Valais, mauvais élève

Le taux d'employabilité de ces personnes y est seulement de 47,3% alors qu'il se situe à 76,7% en Suisse centrale. Le taux moyen suisse se situe à près de 65% selon l'étude de co-



horte suisse pour les personnes atteintes de lésions médullaires (Swiss Spinal Cord Injury Cohort Study).

Si la différence avec la population générale, appelée «écart d'emploi», s'est réduite en Suisse ces dernières années, ce n'est pas le cas de la région dont fait partie le Valais. Là, l'écart a même augmenté depuis 2012, au contraire de toutes les autres régions suisses. «Le taux était de 26,6% en 2012 pour finir à 29,8% en 2022, soit une aggravation de 3,2 points de pourcentage en dix ans», relève Lorianne Membré.

Le Club en fauteuil roulant du Valais romand n'est pas surpris par l'étude de l'économiste. «Cela met en valeur ce que nous constatons au quotidien sur le terrain. Les personnes paraplégiques et tétraplégiques sont discriminées dans leurs recherches d'emploi, confrontées à la méconnaissance et aux

préjugés des employeurs», souligne Jérôme Bagnoud, son président.

## Différence avec la Suisse alémanique

En Suisse alémanique, l'employabilité des personnes blessées médullaires est bien plus élevée. L'accompagnement des patients hospitalisés par ParaWork au Centre des paraplégiques de Nottwil peut être une explication à cette importante différence régionale. ParaWork est un programme destiné aux personnes atteintes de paralysie médullaire qui aborde l'insertion professionnelle avec le patient déjà lors de son hospitalisation et l'accompagne, y compris auprès de son employeur et ses collègues, une fois le travail repris. Ce n'est pas le cas de la clinique romande Suva à Sion qui peut certes parfois évoquer la réinsertion professionnelle avec le



**Nous nous tenons à disposition pour échanger et sensibiliser les entreprises avec les expériences de nos membres"**

JÉRÔME BAGNOUD  
PRÉSIDENT DU CLUB EN FAUTEUIL ROULANT  
DU VALAIS ROMAND

patient, mais sans définir de projet concret pendant la réhabilitation physique. «Ils préfèrent généralement attendre une stabilisation de l'état de la personne avant de parler réinsertion», explique Lorianne Membré.

## Nombreux freins à l'emploi

Pour son travail, elle a également fait un coup de sonde auprès d'une quinzaine d'entreprises du Valais romand, de différentes tailles, qui lui a permis de relever plusieurs freins à l'emploi dans le canton, dont la méconnaissance de la paraplégie. «Les gens imaginent souvent qu'une lésion médullaire a un impact sur les compétences intellectuelles, ce qui n'a rien à voir.» Les patrons se disent aussi inquiets sur les soins médicaux potentiels des personnes para ou tétraplégiques, «alors qu'elles savent gérer seules leurs soucis physiques».

tences égales. «Alors que des études ont montré que les personnes en situation de handicap apportent beaucoup à l'entreprise», remarque Lorianne Membré.

Les personnes blessées médullaires peuvent amener une autre vision du quotidien «qui peut être source d'innovation pour l'entreprise. Elles ont aussi une grande volonté de travailler, car le travail fait partie de l'identité sociale.»



**Des études montrent que les personnes en situation de handicap apportent beaucoup à l'entreprise."**

LORIANNE MEMBRÉ  
ÉCONOMISTE D'ENTREPRISE

Plusieurs études américaines (Burke et al., 2013; Lengnick-Hall et al., 2008) ont encore comparé les taux d'absentéisme et de turnover entre les personnes en situation de handicap et celles qui ne le sont pas. Il en ressort que les employés en situation de handicap présentent des taux d'absentéisme et de turnover équivalents, voire inférieurs. La productivité est encore une autre préoccupation des patrons. Or, elle n'est pas moindre de la part de personnes blessées médullaires «si le poste est adéquat pour leurs compétences», ajoute Lorianne Membré.

## Des pistes pour améliorer la situation

Son étude donne encore des pistes pour améliorer le taux d'employabilité des personnes para et tétraplégiques en Valais. Pour elle, il est nécessaire de mieux informer les employeurs sur la paralysie médullaire, sur les aides financières qui existent en cas de mesures à prendre au niveau de l'accessibilité et sur tout ce que peuvent apporter ces employés à l'entreprise et aux collaborateurs.

Autant de recommandations que le Club en fauteuil roulant du Valais romand va prendre en compte pour améliorer la situation. «Nous nous tenons à disposition pour échanger et sensibiliser les entreprises avec les expériences de nos membres», précise Jérôme Bagnoud. Une fiche pratique pour les employeurs vient également d'être créée et est à disposition sur le site internet du club, www.cfrvr.ch.

## Nouveau plan d'action sur le handicap en travaux

Près de huitante personnes ont participé au deuxième World café organisé par le Bureau cantonal pour les droits des personnes en situation de handicap à la HES-SO de Sierre. Parmi elles, un tiers de personnes concernées par le handicap, un tiers d'employés de l'Etat du Valais et de l'AI et un tiers de proches et d'institutions. Objectif: partager leurs besoins pour préparer le Plan d'action cantonal sur le handicap 2027-2032.

Huit thèmes ont été abordés dans des tables rondes, dont l'inclusion professionnelle.

Deux mamans d'enfants en situation de handicap ont exprimé les lacunes existant aujourd'hui en Valais. «Mon fils ne rêve que de travailler mais

on attend toujours le projet de l'AI. Tant que nous ne l'avons pas, nous ne pouvons pas avancer.»

Une Valaisanne, qui se déplace en chaise roulante, a confié ne pas oser exprimer ses besoins au travail. «Quand on a un job, on a un peu peur de demander une faveur. C'est déjà difficile à décrocher un poste, alors quand on l'a, on s'y accroche.» Elle avait même renoncé à mentionner son handicap dans ses postulations «pour éviter de ne recevoir que des lettres de refus». La HES-SO de travail social, mandatée par l'Etat du Valais, doit établir un rapport tiré de ce World café pour le groupe de travail chargé de proposer un projet de plan d'action au Conseil d'Etat fin 2026.